

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Résultat de l'inscription à la *Mesure d'aide financière destinée  
aux artistes et aux écrivains de l'Estrie* : 80 000 \$ en bourses à 10 artistes**

**Montréal, le 13 mai 2010** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) ont dévoilé aujourd'hui les noms des artistes qui recevront des bourses totalisant 80 000 \$ dans le cadre de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*. Ce soutien permettra à dix boursiers de réaliser des projets en musique, en arts visuels, en théâtre et en danse.

« L'annonce d'aujourd'hui témoigne de la volonté du CALQ de soutenir des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et des collectifs d'artistes de l'Estrie, a déclaré M. Yvan Gauthier, président-directeur général. Grâce à cette mesure, dix artistes poursuivront leur travail de création et contribueront au dynamisme et au rayonnement des arts de leur région. »

« Par cette mesure d'aide financière, la CRÉ de l'Estrie est heureuse de pouvoir encourager des initiatives qui mettent en perspective l'identité culturelle de l'Estrie. En effet, nous contribuons non seulement à favoriser l'émergence et à la rétention des artistes d'ici, mais nous permettons également à l'Estrie de renforcer son positionnement culturel dans des disciplines variées, tels que la musique, les arts visuels, le théâtre et la danse », de dire le président de la CRÉ de l'Estrie, M. Maurice Bernier.

Les propos de la présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, Madame Sylvie L. Bergeron, vont dans le même sens. « Bien qu'ils soient exposés aux récessions qui remuent les économies locale, régionale, nationale, voire internationale, l'art et la culture agissent comme des figures de proue à la fois du dynamisme et de la qualité de vie de nos collectivités. Le Conseil de la culture félicite le CALQ et la CRÉ d'investir dans les projets de dix artistes professionnels de l'Estrie. Les enveloppes attribuées auront des retombées, tant au plan culturel que socio-économique, et elles permettront aux artistes de rayonner ici et vers le monde. »

**Répartition du soutien**

En musique, trois bourses de 15 000 \$ chacune ont été attribuées aux artistes Marc O'Reilly et André Simoneau ainsi qu'au collectif composé de Michel G. Côté, René Bécharde et Jacques-Philippe Lemieux-Leblanc. L'artiste en arts visuels, Geneviève Chevalier, reçoit une bourse de 11 500 \$ tandis que le collectif en théâtre, Mylène Rioux et Mathieu Blais, et le collectif en danse, Liliane St-Arnaud et Sabrina Langlois, reçoivent respectivement 14 700 \$ et 8 800 \$.

## **Les partenaires**

La *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie* est dotée d'un budget de 80 000 \$ versé en parts égales entre le CALQ et la CRÉ. À titre de partenaire au développement des arts et des lettres dans la région, le CCE participe à la promotion de la mesure d'aide et assure un accompagnement auprès des demandeurs.

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le CCE regroupe, concerte, représente et offre des services aux organismes, artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Au cœur de ses activités, la concertation mène à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

Mise en place en avril 2004, la CRÉ de L'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Depuis 1994, le CALQ soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

– 30 –

### **Renseignements :**

Carl Allen  
Directeur des Relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514 864-9230 sans frais 1 800-608-3350  
[www.calq.gouv.qc.ca](http://www.calq.gouv.qc.ca)

Judith Lavallée  
Chargée de communications  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
Tél. : 819 563-1911, poste 229  
[www.creestrie.qc.ca](http://www.creestrie.qc.ca)

Pierre Mino  
Directeur général  
Conseil de la culture de l'Estrie  
Tél. : 819 563-2744  
[www.cultureestrie.org](http://www.cultureestrie.org)